

« Familles recomposées au Maroc, quelle mutation ? »

Oumaima RGUIBI^{1, *}, Leila BOUASRIA¹, Fadma AIT MOUS¹

¹ Laboratoire de recherche sur les Différenciations socio Anthropologiques Et les Identités Sociales (LADSIS), Hassan II Université de Casablanca, Casablanca, Maroc

ARTICLE INFO

Received May 2023
Accepted August 2023

Keywords

Remariage
Familles recomposées
Genre
Expérience
Maroc

ABSTRACT

La famille marocaine a connu des évolutions majeures durant ces dernières décennies. Le mariage comme institution n'a pas été épargné par ces changements. La littérature sociologique rend compte des nouvelles tendances en lien avec plusieurs sujets dont le mariage tardif et le divorce, mais les chercheurs n'ont pas encore exploré les familles recomposées. Le remariage, objet de cette étude, représente un phénomène social qui prend de l'ampleur dans plusieurs pays. Il faut souligner qu'il n'y a pas de données démographiques sur le poids des familles recomposées au Maroc pour comprendre son évolution. Les rares études qui ont traité du remariage ont porté sur la relation beaux-parents et enfants. L'aspect de la diversité des parcours et l'expérience des remariés ainsi que les représentations sur le remariage sont peu documentés dans les études sur le sujet. Dans ce contexte, l'objectif de cette recherche est d'alimenter ces aspects manquants de la littérature, en plus de questionner l'expérience du remariage au Maroc en termes de genre et comment ce remariage est interprété dans le contexte marocain. A cet effet et pour bien mener ce travail, il est prévu de récolter les expériences des remariés par le biais des récits de vie afin de comprendre le sens que donne les remariés à leurs expériences.

1. Introduction

Au cours des dernières décennies, l'institution familiale marocaine a connu plusieurs mutations et changements. Ces changements ont également eu lieu dans l'institution du mariage. Avoir une famille recomposée est devenu courant et on en parle de plus en plus dans divers médias [1] de différentes perspectives et disciplines. Ce modèle familial est même présent dans les séries marocaines, déconstruisant la vision « idéalisée » de la famille. De plus, j'ai commencé à voir beaucoup de gens de mon entourage se remarier pour diverses raisons, chacun d'entre eux vivant cette expérience d'une manière spécifique. Ensuite, il m'a semblé intéressant de mener une recherche sociologique sur ce sujet en raison de comprendre ce phénomène.

La littérature sociologique fait état de tendances émergentes liées au mariage tardif et au divorce, mais les chercheurs n'ont pas encore exploré les familles recomposées. Le remariage, objet de cette étude, représente un phénomène social qui prend de l'ampleur dans plusieurs pays. À partir du XXe siècle, l'évolution des institutions familiales a suscité l'intérêt des chercheurs. Autrefois, les familles dites « traditionnelles » étaient essentiellement majoritaires, mais on assiste de plus en plus à l'émergence de modèles familiaux diversifiés tels que les familles monoparentales, les familles homoparentales et les familles recomposées. Certes, les familles recomposées ne constituent pas une entité nouvelle, puisque l'expression est apparue à la fin du XXe siècle. C'est un des nouveaux modèles de l'institution familiale qui est défini par l'INSEE « une famille recomposée comprend un couple d'adultes (mariés ou non), et un ou des enfants né d'une union précédente de

* Email: rguibi.oumaima@gmail.com

l'un des conjoints. Les enfants du "nouveau couple" font aussi partie de cette famille. » [2]

2. Méthodologie

Ce travail aura pour but de comprendre le sens que donne les remarié.es à leurs expériences ainsi que la représentation sociale relative au phénomène du remariage à Casablanca, sous ses différentes formes. Le défi majeur rencontré lors de cette étude réside en la collecte des données liés aux expériences des remarié.es. C'est dans cette optique que j'opte pour la combinaison de différentes méthodes et confronter les résultats retenus pour arriver à des conclusions. Pour ce travail, je privilégie la méthode qualitative par la technique des récits de vie et l'ethnographie virtuelle. Pour ce faire, je vais approcher les remarié.es plusieurs fois et par des entretiens qui durent dans le temps afin de retracer un segment de leur vie afin de mieux comprendre leurs expériences et le sens donné à ces expériences. A travers cette méthode, je vais interroger le vécu de ces personnes. Ainsi, pour mieux comprendre les représentations et le sens donné à ce phénomène, je procède par l'approche de l'ethnographie virtuelle par observation directe qui me permet de retenir les publications qui porte sur le remariage et la présentation des personnes divorcées en quête de recherche de la construction d'un nouveau couple. Au fur et à mesure de l'avancement des récits de vie, il s'est avéré important de mesurer ce phénomène pour savoir le taux des personnes qui ont choisi de se remarier suite à un divorce.

3. La mutation des familles recomposées

Les recompositions autrefois procédant souvent du destin (décès), « une fréquence de remariage plus importante en milieu rural et probablement en raison de la mortalité plus importante dans ce milieu », mais aujourd'hui elles sont plutôt des pratiques volontaires issues d'un choix. L'augmentation du nombre de familles recomposées s'explique principalement par l'augmentation des divorces [3]. Pour qu'il y ait une famille recomposée, il doit y avoir démariage [4] ou séparation. Au Maroc, ces dernières décennies les divorces ont devenus plus fréquents et des remariages se forment. Ceci est dû en quelque sorte à la réforme du code de la famille car les femmes avaient peur de se remarier à cause de perdre la garde des enfants, mais actuellement « La femme, en cas de remariage, a le plein droit de préserver la garde des enfants jusqu'à 7 ans » (selon le code de la famille). Mais il n'existe toujours pas de données statistiques qui peuvent nous donner la possibilité de connaître l'évolution des familles recomposées. La statistique du divorce est suivie d'une manière très précise, mais il n'en va pas de même des séparations comme des recompositions. Concernant l'évolution des recompositions, on peut donc uniquement signaler des ordres de grandeur. Ainsi que les recompositions produisent des trajectoires difficiles à suivre et à synthétiser dans des tableaux de données [5]. L'aspect de la diversité des parcours et l'expérience des remarié.es et les représentations sur le remariage est peu documenté dans les études sur le sujet. A travers cette recherche, je vise à alimenter ces aspects manquants de la littérature, en plus de questionner l'expérience du remariage au Maroc selon le genre et comment ce remariage est interprété dans le contexte marocain et ce qu'il signifie. Je vise à savoir s'il existe une différence entre le premier et le second mariage et comment ce remariage est interprété dans le contexte marocain. Les personnes divorcées se remarient-elles fréquemment ? Est-ce que l'expérience de divorce influence la représentation du mariage, notamment les critères de choix du conjoint ? Est-ce que le remariage est vécu de la même manière selon le genre ?

Dans la littérature sociologique on définit plutôt les familles recomposées que le remariage. L'expression, familles recomposées, a été proposée par des chercheurs avant de pénétrer le vocabulaire courant [6]. Les recompositions familiales étaient autrefois courantes, et souvent rapides, liées à des décès. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les unions étaient rompues surtout par la mort d'un des deux conjoints alors qu'aujourd'hui la cause principale des ruptures est le divorce. Les recompositions familiales concernaient autrefois des orphelins, qui trouvaient ainsi un beau-père (parâtre) ou une belle-mère (marâtre). Aujourd'hui, les enfants des recompositions sont les enfants des désunions.

Le regard des démographes et des sociologues a été tourné vers le remariage comme phénomène émergent dès les années 1960 à travers leurs analyses, les remariages des divorcés et des veufs [7]. Dans la société ancienne, il faut préserver en cas de décès l'indispensable association du couple dans les travaux ruraux. Dans la société moderne, il faut restaurer une certaine image du bonheur qu'une union malheureuse a pu tenir. Dès les années 1960, le divorce était très fréquent aux Etats-Unis et le remariage des divorcés pesaient d'une façon non négligeable dans l'ensemble des mariages. [8] C'est d'ailleurs, à cause de l'augmentation des taux du

divorce que ce thème a connu un regain d'intérêt et les chercheurs se sont efforcés à mieux comprendre ce phénomène. En 1969, Van Houte-Minet [9] s'interrogeait sur la fréquence du remariage, sur les caractéristiques démographiques des remariés, sur la durée intermariages, et à travers ces points, il a fourni quelques indications sur les différences de comportement suivant le sexe. En France, c'est à partir des années 1970-1980 que des études sociologiques ont été consacrées à la paternité, à la fréquence des visites des parents « non hébergeant » et au versement de la pension alimentaire [10]. À l'étranger, les études sur les séparations conjugales ont été tourné vers le bien-être de l'enfant, la situation économique des mères séparées et de leurs enfants, ainsi sur la qualité de la relation parent-enfant [11]. François de Singly [12] en analysant le remariage des femmes veuves ou divorcées dans la France actuelle a montré que le remariage constitue un miroir déformant du mariage dont il accentue les traits et les stratégies. Ainsi qu'il s'est focalisé sur les critères du choix du second conjoint en prenant en compte l'aspect genré. À la suite d'une séparation conjugale, une multiplicité de structures familiales peut exister (familles monoparentales, recomposées, avec ou sans enfants, beaux-enfants, filiations simples ou multiples, etc.). Des études ont zoomé sur cette complexification des relations entre les membres d'une même famille, c'est-à-dire interrogé les sous-systèmes familiaux dans lesquels l'enfant se trouve, sur la famille recomposée et la relation de fratrie.

Au Maroc, la littérature sociologique reste un peu timide par rapport à ce phénomène. Tandis qu'elle aborde la sociologie de la famille sous différents angles d'attaques tels que le célibat, le mariage, le divorce... Toutefois que Mustapha Aboumalik avait confirmé lors d'une interview que « Malheureusement, il n'existe toujours pas de données démographiques sur le poids des familles recomposées au Maroc pour pouvoir connaître son évolution ». Peu d'études qui ont traité la question du remariage était en lien avec la relation entre les beaux-parents et les enfants.

Dans le cadre de cette thématique, il s'avère intéressant d'aborder le sujet par le point de vue de la sociologie de l'expérience vu qu'elle vise à « définir l'expérience comme une combinaison de logiques d'action, logiques qui lient l'acteur à chacune des dimensions d'un système. L'acteur est tenu d'articuler des logiques d'action différentes et c'est la dynamique engendrée par cette activité qui constitue la subjectivité de l'acteur et sa réflexivité » [13]. Parler d'« expérience » signifie que les individus n'ont pas un chemin linéaire, mais chacun a besoin de construire son trajectoire en mobilisant ces différentes logiques et se fabriquer une nouvelle identité. Donc il convient d'analyser sociologiquement l'expérience des remariés selon leurs dires. Dans le contexte actuel, les études sociologiques ont porté sur des aspects spécifiques, tels que la grande parentalité et son rapport avec les relations et liens des parents divorcés et leurs enfants. Ainsi, la comparaison entre le remariage des personnes des personnes divorcées et les personnes dont le premier mariage s'est terminé suite au décès du conjoint, a démontré que les personnes divorcées se remarient plus rapidement et ce que se sont bien les facteurs démographiques et le parcours de vie [14] qui peuvent encourager les mariages.

Dans le contexte marocain, l'étude par expérience ou vécu a été utilisé par Touria Houssam qui dans son ouvrage « Divorcé (e) le devenir et le vivre », a cherché à tracer le vécu des personnes divorcées et a confirmé que nombreuses sont les personnes divorcées qui vivent difficilement après le divorce, les hommes divorcés adoptent un discours sur la difficulté de vivre seul, alors que le discours des femmes divorcées tourne vers la stigmatisation et la condamnation sur tous les plans.

4. Discussion

Cet article discute du phénomène croissant des familles recomposées au Maroc et souligne que le remariage est de plus en plus fréquent aujourd'hui, tiré par l'augmentation du nombre de divorces. Autrefois, les recompositions étaient dues au décès d'un conjoint. Aujourd'hui, elles résultent principalement du divorce.

Certes ce phénomène commence à être plus visible mais il manque toujours des données statistiques au Maroc sur l'évolution du remariage et des familles recomposées. Les études existantes se concentrent souvent sur des aspects spécifiques comme la relation entre beaux-parents et enfants. A l'étranger, les recherches portent davantage sur le bien-être des enfants dans les familles recomposées et la situation économique des mères divorcées. Pour ce faire je propose d'aborder le remariage par le prisme de l'"expérience" et du vécu des personnes remariées afin de comprendre leur parcours, leur identité et leurs logiques d'action. Cela pourrait montrer comment le divorce influence leur vision du mariage et le choix du conjoint, en particulier selon le genre.

Au Maroc, les études existent majoritairement sur le célibat, le mariage et le divorce. Les données sur la prévalence des familles recomposées font défaut. Étudier l'expérience des personnes remariées, notamment les

différences entre hommes et femmes, pourrait éclairer le phénomène du remariage dans le contexte marocain et révéler comment les individus divorcés perçoivent différemment le mariage après leur première union.

5. Conclusion

Au Maroc les statistiques officielles concernant la population selon le statut matrimonial (selon le HCP) montrent 4 catégories à savoir : les célibataires, les mariés, les veuves et les divorcés. Si les deux premières catégories ont fait l'objet de beaucoup d'études en lien principalement avec la montée de la proportion des célibataires, ainsi qu'aux causes de cette évolution, les deux autres catégories ont presque échappé au champ d'études. Ceci s'explique d'abord par la négligence de ces catégories par la société. Sur le plan démographique, l'évolution numérique de ces deux catégories évoque plusieurs questions qui doivent interpeller les démographes, les sociologues, les anthropologues et les psychiatres. Il leur appartient d'apporter les réponses nécessaires. La catégorie des remariés n'existent même parmi les statuts officiels ni au niveau des études de HCP. Cependant, le remariage est un phénomène qui est d'une croissance remarquable et de plus en plus visible ces derniers temps surtout sur les réseaux sociaux. En Facebook, la situation matrimoniale affichée sous l'appellation de « situation amoureuse » la donne est différente. Facebook donne plus de choix, à savoir célibataire, en couple, fiancé (e), marié (e), en union civile, en concubinage, en union libre, c'est compliqué, séparé (e), divorcé (e), veuf/ veuve. Même avec cette large liste de choix le statut de remarié.e n'existe pas. Les individus se trouvent face à une multitude de choix et choisissent parfois de cacher leurs situations en mettant « compliqué ». Mais, cette situation de « compliqué » est devenu synonyme de « divorcé » chez les usagers de Facebook. Plusieurs publications de présentation dans différents groupes Facebook de mariage contiennent ce terme de « compliqué » tandis que d'autres personnes préfèrent de se présenter en mentionnant qu'ils sont divorcés.

L'objectif de ce travail est de comprendre le sens que donne les remariés à leurs expériences ainsi que la construction sociale relative au phénomène du remariage à Casablanca, sous ses différentes formes. Ainsi d'approcher ce phénomène sous une approche genrée en restant à l'écoute des stratégies développées par ces personnes afin de s'adapter avec cette nouvelle étape de leur vie. Pour ce faire, je propose d'aborder le sujet avec une approche compréhensive, selon l'acceptation de Max Weber qui considère « l'individu isolé et son activité comme l'unité de base » [15] et qui se propose de comprendre son activité par interprétation. La sociologie dite compréhensive repose sur trois phases principales. Une phase compréhensive qui vise à comprendre le sens donné par l'acteur lui-même à son activité. Une phase interprétative qui est principalement caractérisée par une certaine implication du chercheur conditionnée par une garde de distance critique vis-à-vis de l'objet d'étude. La troisième phase est une phase explicative qui a comme objectif une compréhension causale des phénomènes étudiés. En ce qui concerne les techniques de collecte de données, je privilège la méthode qualitative par récit de vie qui permet de tracer un segment de vie du participant afin de mieux comprendre son expérience et le sens donné à cette dernière.

En se remariant, une personne a la possibilité de revivre l'expérience du mariage avec une autre personne et une manière qui peut être différente ou pas. Pour mener cette étude sociologique, il fallait tout d'abord commencer par la représentation de remariage et mesurer la fréquence de ce phénomène, d'où l'importance d'utilisation de l'observation directe sur les réseaux sociaux.

En prenant en considération l'augmentation de taux de divorce et les groupes Facebook qui regroupent des personnes divorcées en quête de recherche une nouvelle expérience de mariage, le phénomène du remariage a commencé de prendre de l'ampleur. Il est souhaitable de consacrer plus d'études sociologiques autour de ce phénomène, le remariage.

Références

- [1] https://lematin.ma/journal/2014/apres-un-divorce_comment-gerer-une-famille-recomposee--/194684.html
<https://www.welovebuzz.com/tu-sais-que-tu-as-une-famille-recomposee-quand/>
- [2] www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/
- [3] Houssam T, « Divorcé (e) le devenir et le vivre », 2014, pp 23
- [4] Théry I, « Le démariage. Justice et vie privée », 1993. In: Droit et société, n°28, 1994. Le sang : les veines du social. pp. 744-747.

- [5] Damon J., « Les familles recomposées, Approche sociologique », 2013, pp 619-630
- [6] Marie-Thérèse Meulders-Klein, Irène Théry (dir.), Les recompositions familiales aujourd'hui, Paris, Nathan, 1993.
- [7] Roussel L. , « Le remariage des divorcés », In Population, 1981, pp 765-790
- [8] Glick P.C. , “Marrying, divorcing and living together in the USA today”, Norton population Bulletin, 1977
- [9] Van Houte-Minet V., « Le remariage en pays industrialisés. Approche transversale et longitudinale », Recherches économiques de Louvain, 1969.
- [10] Céraux B., Paternité au quotidien et résidence alternée, Politiques sociales et familiales, 2014, n°114, p. 17-28
- [11] Baker W, Karsten L., “Balancing paid work, care and leisure in post-separation households: A comparison of single parents with co-parents”, Acta Sociologica, 2013, p 173-187
- [12] De Singly F., « Le second mari »,1983.
- [13] François D., « Sociologie de l'expérience », Paris, Seuil, 1995, 271 p.
- [14] Spencer L. James & Kevin Shafer, “Temporal Differences in Remarriage Timing: Comparing Divorce and Widowhood”, Journal of Divorce & Remarriage, 2012, 53:7, 543-558
- [15] Freund, J. III. Relation et activité sociales chez Max Weber. Dans : , J. Freund, Études sur Max Weber (pp. 93-105). Genève, Suisse: Librairie Droz, 1990.
- [16] Premalatha K., “ Stigma and widow remarriage: experiences of Malaysian Tamil women”, Journal of Family Studies,2022
- [17] Dupont, S. “Le cycle de vie des familles recomposées”. Dans : Sébastien Dupont éd., Le cycle de vie des familles contemporaines, 2022, pp. 235-257,Toulouse: Érès.